



Département :  
SEINE ET MARNE

Commune :  
MONTEREAU FAULT YONNE

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 25/03/2024  
Le plan renseigné sur ce extrait est géré  
Reçu en préfecture le 25/03/2024  
Document suivant :  
Publié le Melun  
Pôle topographique et de gestion  
ID : 077-217703057-20240318-D\_53\_2024-DE



Section : AI  
Feuille : 000 AI 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

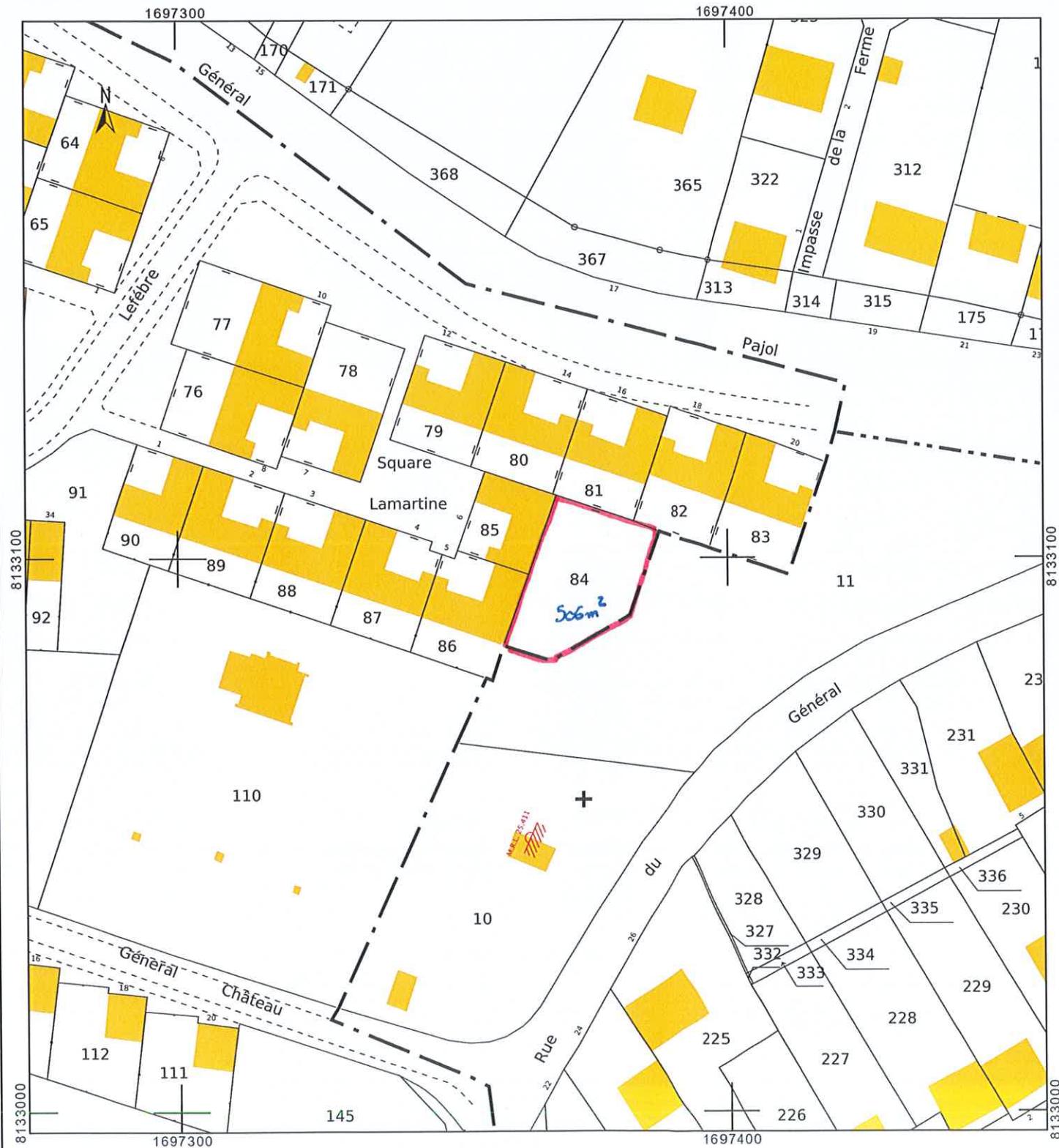
Date d'édition : 14/02/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

77010 Melun Cedex  
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 077-217703057-20240318-D\_53\_2024-DE

Mairie de Montereau-F-Y  
Monsieur le Maire James CHERON  
54 rue Jean Jaurès  
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

Montereau-Fault-Yonne, le 13 février 2024

**Objet :** Cession de parcelle A184 - attenante au pavillon 6 square Lamartine

Monsieur le Maire,

L'OPH du Pays de Montereau s'est engagé depuis 2011 dans une démarche de vente d'une partie de son patrimoine sur votre ville dont la zone pavillonnaire située square Lamartine.

Le pavillon sis 6 square Lamartine vient d'être libéré par ses anciens locataires. Il pourrait être mis à la vente. Cependant, nous nous sommes aperçus après consultation de notre notaire et recherches auprès du service des Hypothèques que la parcelle attenante à ce pavillon, numéro A184 d'une contenance de 5,06a constitue un jardin privatif de ce logement. Cette parcelle n'est pas la propriété de l'office mais celle de la ville de Montereau-Fault-Yonne.

L'office occupant cette parcelle de façon continue et non interrompue depuis plus 50 ans, cette situation nécessite une régularisation administrative. A cette fin, je vous sollicite une cession à l'euro symbolique de celle-ci.

Je me tiens à votre disposition pour tout élément complémentaire nécessaire à l'instruction de ce dossier, et je vous remercie de me confirmer votre accord et le calendrier qui vous agrée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma parfaite considération.



La Directrice Générale,  
Marie-Caroline TAILLAT

PJ : extrait cadastral / vue aérienne